

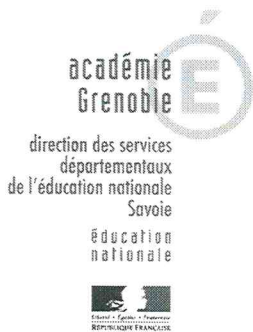
MOUVEMENT 2019 - SAVOIE

**DEMANDE DE MAJORATION DE BAREME POUR SITUATION PERSONNELLE GRAVE
(MEDICAL / SOCIAL)**

Document à transmettre au plus tard le 15 février 2019

*A la DSDEN, division du 1^{er} degré, 131 avenue de Lyon, 73018 CHAMBERY CEDEX
Caténa D'ALU ou par mail catena.d-alu@ac-grenoble.fr*

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MEDECIN DE PREVENTION ET/OU L'ASSISTANTE SOCIALE AVANT LE 15 FEVRIER 2019
(tél : 04.79.69.96.76 / Adresse : service médico-social, 69 avenue de Lyon 73018 Chambéry cédex)
(les justificatifs sont à remettre au médecin de prévention et/ou l'assistante sociale des personnels)



Règles du mouvement régissant les demandes

La prise en compte prioritaire des situations personnelles graves peut entraîner une majoration (5 ou 10 points) ou une affectation hors barème.

Situation de l'intéressé(e)

NOM Prénom :

Affectation en 2018/2019 (école + ville) :

Adresse personnelle :

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse électronique professionnelle : @ac-grenoble.fr

Demande formulée au titre de :

- Demande pour raison médicale grave
- Demande pour raison sociale grave
- Demande au titre de la situation de parent isolé
- Autre (à préciser)

Date de la demande : ____ / ____ / ____

Date du RDV : ____ / ____ / ____ médecin de prévention assistante sociale

Signature du demandeur :

Cadre réservé au Médecin de prévention et/ou à l'assistante sociale

- avis favorable avis défavorable
- 5 points 10 points affectation hors barème

Liste des postes sur lesquels la majoration serait appliquée :

Date et signature : ____ / ____ / ____